



**COMMUNAUTE DES COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

En vertu de la délibération n° 37/2020 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et de la délibération n°66/2022 modifiant la délibération initiale (Point 24 : *effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de Haute Saintonge décide de signer une convention pour la Maison de la Vigne et des Saveurs, avec :

- La SARL « La ferme Tiligolo », pour un spectacle le 25 septembre 2022. Le montant de ce spectacle est de 3.419,15 € TTC.

Fait à Jonzac,

Le

07 SEP. 2022

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex